



Angers, jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021

## Signature de la convention de partenariat entre la Ville d'Angers et la Fédération Française de Natation

**En marge des Championnats de France qui se tiennent à Angers, du 29 juin au 4 juillet, Charles DIERS, Adjoint aux Sports de la Ville d'Angers, et Dominique CUPILLARD, Secrétaire Générale de la FFN, ont signé ce jeudi 1<sup>er</sup> juillet à Angers une convention de partenariat pour le développement de la natation dans le cadre de l'Olympiade 2021-2024.**

Cette convention de partenariat entre la Ville d'Angers et la Fédération Française de Natation (FFN) s'inscrit dans le prolongement de la signature du protocole d'accord de mars 2020 et des précédentes conventions, dont la première remonte à 2008. *« La signature de cette nouvelle convention est la preuve qu'une relation de confiance s'est établie entre la Ville d'Angers et la FFN au cours de ces nombreuses années, relation matérialisée par de nombreuses initiatives locales et d'évènements nationaux d'envergure autour de la natation. La présence de Claire Supiot, championne de renom et ambassadrice de notre territoire, est le signe de la vitalité et de notre attachement à cette discipline à Angers. A trois ans du début des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, nous sommes fiers de faire briller la natation à Angers et de soutenir, plus globalement, l'activité physique et sportive. Il y a un mois, la FFA nous renouvelait sa confiance avec la signature de la convention de partenariat pour le développement de l'athlétisme. Ces projets témoignent des efforts mis en œuvre pour continuer de reconnaître Angers comme Ville Sportive à l'horizon 2024. »* déclare Charles Diers, Adjoint au sport.

### Les objectifs

Cette signature témoigne de la volonté de la Ville d'Angers et de la FFN de poursuivre cette collaboration, avec l'ambition d'engager la Ville d'Angers dans une dynamique olympique, avec en ligne de mire les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 (#JOP2024).

Ainsi, la convention a pour objectifs principaux :

- accueillir de grands événements de natation durant la convention, et à l'aube des Jeux 2024, de recevoir notamment à nouveau les Championnats de France Elite de Natation ;
- promouvoir les infrastructures de la ville dans l'objectif d'accueillir des délégations françaises et étrangères dans le cadre de stages de préparation ;
- participer à la promotion de la destination « Angers » labellisée « Terre de Jeux » comme site d'accueil des délégations nationales olympiques et paralympiques, retenue au catalogue des « Centres de préparation aux jeux » auprès du Comité Paris 2024 ;
- organiser la réception de stages sportifs des équipes de France en préparation des échéances internationales.

## Angers, labellisée « Centre de préparation aux Jeux »

La Ville d'Angers a souhaité s'engager dans l'aventure olympique et paralympique et inscrire le sport au cœur du quotidien des Angevins.

Labellisée « Terre de Jeux 2024 », la Ville d'Angers entend développer des actions pour promouvoir le sport, ses valeurs universelles à l'aube des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

L'attractivité de la Ville d'Angers et l'amélioration de ses équipements lui ont permis d'être retenue en tant que « Centre de Préparation aux Jeux » (CPJ). Ainsi, plusieurs grands équipements sportifs structurants de la ville ont été retenus au catalogue CPJ, avec notamment la salle et la piscine Jean-Bouin, la salle de tennis de table Monplaisir, le terrain de hockey sur gazon au Lac de Maine ou encore le stade d'athlétisme Josette et Roger Mikulak.

## La Team Angers Sport

La Ville d'Angers a souhaité accompagner et soutenir le sport de haut niveau, vecteur de rayonnement pour le territoire à travers le dispositif #TeamAngersSport. Créée par la Ville d'Angers en 2020, cette structure vise à accompagner, soutenir et offrir durablement les meilleures conditions de préparation à ses athlètes de « haut niveau » ou à « fort potentiel » en vue des prochaines échéances olympiques (Tokyo 2021 & Paris 2024). Tout au long de leur contrat d'engagement au sein de la « Team Angers Sport », les sportifs deviennent des « Ambassadeurs » du territoire.

Claire SUPIOT (para-natation), athlète multimédaillée, licenciée à Angers Natation Course, qualifiée aux Jeux paralympiques de Tokyo est l'une des 4 sportifs faisant partie de cette Team avec Amandine BROSSIER (athlétisme), Matéo BOHÉAS (para-tennis de table) et Mathieu ROUSSELOT (escrime fauteuil).

## Les Fédérations d'athlétisme et de basket-ball également partenaires de la Ville d'Angers

La Ville d'Angers a signé des conventions de partenariat avec d'autres fédérations ces dernières années.

La Fédération Française d'athlétisme (FFA) : signature d'une convention de partenariat le 1<sup>er</sup> juin 2021 pour le développement de l'athlétisme dans le cadre de l'Olympiade pour une durée de trois ans (2021-2024).

La Fédération Française de Basket-ball : convention de partenariat pour le développement du basket-ball à Angers signée le 25 février 2019 pour une durée de trois ans (2018-2020).